

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le onze avril deux mille vingt-trois.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Jean-Philippe BLATGÉ, Mustapha MOURCHID, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Romain GUIERRE.

Absents-Excusés : Marie-Thérèse LACOMBE procuration à François COLLADO, Jean-Philippe BLATGÉ procuration à Patrice DELHEURE, Elsa KLAVUN procuration à Marion BORTHELLE

Absents : Laure BACABE, Anne GALIBER D'AUQUE

Nombre de présents : 17

Date de convocation : 11 avril 2023

Secrétaire de séance : François COLLADO

Nombres de membres :		
En exercice : 19	Présents : 17	Votants : 17

02 02 2023 Plan de financement et demande de subvention travaux de réhabilitation du cimetière 2^{ème} tranche :

La 2^{ème} tranche d'aménagement de la partie basse du cimetière orientée par l'étude du CAUE doit débiter. Ces travaux de réhabilitation sont aussi destinés à améliorer l'accessibilité.

Nous vous proposons le plan de financement ci-dessous.

Montant total des travaux 7 262 € HT

Subvention conseil départemental 2 178 € HT

Autofinancement 5 084 € HT

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux de réhabilitation du cimetière.

Le Conseil Municipal autorise l'engagement de ces travaux qui sont inscrits au budget d'investissement 2023.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le maire pour constituer le dossier demande de subvention.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
François COLLADO

Le Maire
Patrice DELHEURE